

APPEL À CANDIDATURES • COMMISSAIRE D'EXPOSITION POUR L'EXPOSITION COLLECTIVE EUROPÉENNE CREART Gènes (Italie) > Skopje (Macédoine du Nord) > Aveiro (Portugal)

Une exposition collective itinérante de mai à novembre 2020 dans le cadre de
CreArt, réseau de villes européennes pour la création artistique.

LE CONTEXTE DE L'EXPOSITION

L'exposition collective européenne 2020 est organisée dans le cadre de CreArt, réseau de villes européennes pour la création artistique. Ce réseau lance un programme d'actions pour la période 2017-2020 avec 12 partenaires issus de 9 pays. En France, les villes de Clermont-Ferrand et Rouen sont membres du réseau.

Chaque année, CreArt organise une exposition itinérante collective qui voyage à travers 3 villes, exposition à laquelle des artistes nés ou résidant dans chaque ville partenaire peuvent participer. La première édition s'est déroulée en 2018 avec le projet « Six memos / six proposals » de la commissaire croate Branka Benčić. En 2019, l'exposition « The Third Space » sous le commissariat de Jovanka Popova circule dans les villes de Zagreb (Croatie), Lecce (Italie) et Clermont-Ferrand.

En 2020, l'exposition circulera dans les villes suivantes (dates à confirmer) :

- Gènes : mai > juin 2019
- Skopje : juillet > août 2019
- Aveiro : septembre > novembre 2019

Le commissaire d'exposition est sélectionné via un appel à candidatures par les membres du réseau.

MISSIONS ET SÉLECTION DU COMMISSAIRE

Le réseau CreArt a pour but de promouvoir les arts visuels en Europe via des programmes d'échanges et de professionnalisation à destination des artistes et des professionnels du secteur. C'est en ce sens que l'exposition européenne représente l'un des temps forts de l'activité du réseau en offrant à des commissaires et artistes l'opportunité de travailler à une échelle européenne.

Le commissaire de l'exposition européenne 2019 a en charge les missions suivantes :

- la définition de la thématique de l'exposition collective qui fera l'objet de sa candidature ;
- la sélection des artistes de l'exposition : le commissaire recevra de la part des villes membres un maximum de 10 artistes. Le commissaire analysera les portfolios et établira la liste des artistes sélectionnés avec le minimum d'un artiste par ville (sélection finale en décembre 2019) ;
- à partir de la liste des artistes établie, le commissaire travaillera avec chacun d'entre eux pour déterminer les œuvres présentées dans l'exposition (janvier 2020). Les trois villes accueillant l'exposition auront fourni à ce stade le plan des espaces d'exposition.
- préparation d'un plan d'exposition détaillé avec la liste des œuvres, les spécificités techniques et les valeurs d'assurance (février 2020) ;

- l'écriture du texte d'introduction (9000 caractères) et des biographies des artistes (800 caractères chacune) pour le catalogue (mars 2020).
- le commissaire devra être présent pour chacun des trois montages ainsi qu'aux conférences de presse et inaugurations de chacune des trois expositions.

Les villes partenaires se chargeront des aspects organisationnels : transport d'œuvres, assurance, déplacements des artistes...

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le commissaire sélectionné devra avoir conduit dans son parcours plusieurs projets et expositions à l'international. Il devra avoir la capacité de travailler en anglais.

La rémunération est de 1 500 € (toutes charges et toutes taxes comprises) pour chacune des 3 villes (soit 4 500€). Les défraiements (hébergement – repas – transport) sont par ailleurs pris en charge.

La sélection du commissaire de l'exposition sera effectuée sur la base de sa note d'intention décrivant son projet d'exposition (thématique, références...) ainsi que sur son CV détaillé (expériences, liste des expositions réalisées, bibliographie).

Les candidatures sont à envoyer au plus tard dimanche 7 juillet 2019 (CV et note d'intention en anglais) à l'attention de :

Fanny Martin

Chargée des arts visuels

Direction de la Culture de la Ville de Clermont-Ferrand

fmartin@ville-clermont-ferrand.fr

T. 04 73 42 60 47

et/ou

Claire Blin

Chargée de développement culturel

Direction de la culture, de la jeunesse et de la vie associative de la Ville de Rouen

claire.blin@rouen.fr

T. 02 32 08 17 24

+ d'informations sur **CreArt** :

www.creat2-eu.org.